

Mission Permanente de la
République de Côte
d'Ivoire
à Genève



République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

25^{ème} SESSION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

PASSAGE DU SWAZILAND A L'EPU

GENEVE, LE 10 MAI 2016

Genève, du 02 au 13 Mai 2016

DECLARATION DE LA DELEGATION IVOIRIENNE

ORATEUR : SEM KOUADIO ADJOUMANI

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire souhaite la cordiale bienvenue à la délégation du Swaziland dans le cadre de son second passage à l'Examen périodique universel (EPU) et la remercie pour la présentation détaillée de son rapport.

Ce rapport énumère en effet toutes les mesures prises par le Gouvernement pour donner suite aux recommandations acceptées à l'issue de son premier passage à cet examen.

A cet égard, nous y relevons, avec appréciation, les réformes entreprises aux plans institutionnel et administratif pour assurer la promotion et la protection des Droits de l'Homme, conformément aux engagements librement souscrits au plan international par le Swaziland.

La Côte d'Ivoire salue également l'édiction et la mise en oeuvre de plusieurs mesures législatives et réglementaires, en l'occurrence l'adoption des politiques nationales visant, entre autres, le renforcement du système éducatif, la promotion du genre et l'égalité des sexes, ainsi que la prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées.

Monsieur le Président,

Au regard des nombreux défis qui subsistent, dus, entre autres, à la complexité de la promotion et de la protection des Droits de l'Homme, ma délégation voudrait adresser les recommandations suivantes au Swaziland:

- 1- Renforcer la législation et les politiques concernant l'égalité des sexes ainsi que la prévention et la répression de la violence sexiste ;

2- Envisager la ratification des Conventions relatives aux Droits de l'Homme auxquelles le pays n'a pas encore adhéré.

Pour conclure, ma délégation souhaite le plein succès au Swaziland dans la mise en œuvre des recommandations qu'il aura acceptées.

Je vous remercie.